

PROCEDURE A SUIVRE

Toutes restaurations ou remplacements de menuiseries nécessitent le dépôt en mairie d'une déclaration préalable.

Les imprimés cerfa correspondant à cette demande sont disponibles et téléchargeables sur le site officiel de l'administration française, « Service-Public.fr ».

Lorsque l'immeuble se trouve situé à l'intérieur d'un espace protégé, le projet est soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Ceci concerne les abords de monuments historiques, les SPR, les sites inscrits et les sites classés.

Pour savoir si votre projet se trouve dans un espace protégé, contacter la mairie de votre commune ; aussi certaines informations sont disponibles sur « geobretagne.fr ».

Avant toute démarche et afin de vérifier ce qui est autorisé, il est important de consulter le règlement d'urbanisme en vigueur dans votre commune (PLU, PVAP, PSMV)...

Fiche
conseil

N° 3

RESTAURER OU REEMPLACER LES MENUISERIES

PORTES D'ENTRÉE ET PORTES DE GARAGE

Les portes anciennes méritent d'être conservées car elles sont de très bonne qualité et conçues pour durer. Ainsi ces portes créées sur mesure sont en harmonie parfaite avec l'architecture de l'habitation.

Pour améliorer le confort thermique et phonique, il est possible de réaliser un nouvel encadrement qui s'ajustera à la porte existante, avec la pose de joints souples. Une autre solution consiste à créer un sas d'entrée lorsque la place le permet.

Lorsqu'un remplacement de la porte d'entrée s'avère nécessaire, la nouvelle porte sera de préférence en bois. Son dessin s'inspirera au maximum de celui de la porte d'origine. Elle pourra être peinte dans une teinte un peu plus sombre que celle des fenêtres et volets.

Si la porte d'origine est équipée d'une imposte vitrée il convient de la conserver pour éclairer naturellement les entrées.

Pour le remplacement d'une porte de garage ancienne par une porte automatisée, il convient de choisir le modèle le plus simple sans décor. La porte de garage sera alors peinte dans la même teinte que la porte d'entrée.

EXEMPLE DE PORTES MERITANT D'ETRE CONSERVEES



RENSEIGNEMENTS

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Côtes d'Armor

13 rue Saint-Benoît
22 000 Saint-Brieuc
Tel : 02 96 60 84 70

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30
Courriel : sdap.cotes-darmor@culture.gouv.fr

UDAP des Côtes d'Armor / 21.06.2017



Direction régionale
des affaires culturelles
Bretagne

Unité départementale
de l'architecture
et du patrimoine
des Côtes d'Armor

GENERALITES

Les portes d'entrée, portes de garage, fenêtres et volets, font partie de la composition et de l'ordonnement de la façade ; ces éléments participent à la qualité architecturale du bâti.

Aujourd'hui, avec le changement des techniques et l'apparition des matériaux modernes, le remplacement systématique des menuiseries anciennes se généralise. Cette démarche n'est pas appropriée au bâti ancien. En effet les menuiseries industrielles banalisent les façades des maisons anciennes.



Remplacement de menuiseries inadaptées au bâti ancien :

- Fenêtres plein vitrage, aluminium ou PVC
- Suppression des persiennes
- Coffre de volet roulant extérieur
- Porte d'entrée standardisée

Menuiseries adaptées au bâti ancien :

- Fenêtres bois avec dessin d'origine
- Persiennes conservées
- Porte d'entrée d'origine conservée

LES FENETRES

COMMENT CONSERVER LES FENÊTRES ANCIENNES ?

Avant de penser à un remplacement de menuiseries il faut savoir que les anciennes fenêtres en bois étaient faites pour durer et qu'elles peuvent aujourd'hui être réparées. Il existe des solutions pour améliorer leurs qualités thermiques et phoniques:

- La pose de joints à la jonction des ouvrants et du dormant.
- Le survitrage qui consiste à appliquer une seconde vitre sur le châssis du côté intérieur. Intéressant en acoustique mais moins performant thermiquement qu'un double vitrage. Il offre l'avantage de permettre la conservation des vitrages d'origine et d'être réversible.

-La double fenêtre ; confort thermique et phonique appréciable. Il est préférable de l'installer à l'intérieur afin de ne pas modifier l'aspect des façades.

PRÉCONISATIONS :

Si le changement des fenêtres reste l'unique solution ; pour le maintien du caractère du bâtiment, il est important de choisir des fenêtres avec le même dessin que celles d'origine, ce qui comprend le maintien des petits bois avec la même division de carreaux et la même épaisseur de montants.

Les fenêtres « plein vitrage » ne sont pas adaptées au bâti ancien car elles modifient la lecture de la façade.

La pose de type « rénovation » (un nouveau dormant sur un dormant existant), est déconseillée. Elle réduit considérablement l'apport de lumière et alourdit la fenêtre du fait de son épaisseur.

Dans tous les cas les petits bois seront extérieurs au vitrage.

BOIS, PVC, ALUMINIUM QUE CHOISIR ?

Sur le bâti ancien le bois est à privilégier. Le PVC ou l'aluminium ne sont pas adaptés du point de vue de leur aspect. Aussi le PVC présente une gamme de couleurs trop restreinte.

Sur le bâti neuf ou contemporain post années 50, le PVC et l'aluminium peuvent être utilisés.

En général, l'aluminium et l'acier sont de préférence utilisés pour les locaux industriels, ateliers et vérandas.

EXEMPLES DE FENÊTRES MERITANT D'ETRE CONSERVEES :



LES VOLETS

POURQUOI CONSERVER LES VOLETS SUR BÂTI ANCIEN ?

- La suppression des volets cause un appauvrissement de l'aspect du bâtiment.
- Les volets anciens comme les volets bois ou les persiennes métalliques se restaurent facilement.
- Les coffres de volets roulants extérieurs ne sont pas adaptés au bâti ancien. Ils apportent une épaisseur supplémentaire sur la menuiserie qui a pour effet de produire un effet d'écrasement de la fenêtre.

QUELQUES CONSEILS POUR CHOISIR DES VOLETS NEUFS

- Les persiennes en PVC ou en alu peuvent convenir au bâti contemporain post années 50.
- Pour le bâti neuf il est possible d'opter pour des volets coulissants en métal ou en bois qui personnalisent la maison.
- Si les volets roulants sont souhaités les coffres devront être intérieurs et posés en arrière du linteau de façon à éviter la diminution de la surface vitrée.

EXEMPLE DE VOLETS MERITANT D'ETRE CONSERVES :

